# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

**ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.*
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

3ème supplément au n° 22
Pyrénées-Orient.-Aude-Hérault-Gard


## INFORMATIONS

### TEIGNE de la POMME de TERRE

La larve (chenille) de cet insecte, détériore les tubercules en creusant des galeries. Les pommes de terre deviennent impropres à la consommation humaine. Elles se conservent d'ailleurs très mal.

Une recrudescence d'activité de ce parasite est observée depuis deux ans. Les plaines du Roussillon, du Narbonais de l'Hérault et du Gard, sont particulièrement touchées.

Il est urgent de procéder à l'arrachage des tubercules, qui seraient encore en terre, et de réaliser rapidement leur commercialisation. Sur des plants devant assurer une production plus tardive, traiter avec du D.D.T. ou de la Dieldrine. Ce traitement sera d'ailleurs fort utile contre le Doryphore.

### VER du POIREAU

La prévention des dégâts de ce "ver" (c'est une chenille) est possible grâce à des pulvérisations insecticides renouvelées de Parathion, de D.D.T. Il faut non seulement traiter les plantations, mais encore les pépinières le plant de semis étant fréquemment attaqué avant sa mise en place.

### PYRALE du MAIS

Les procédés de lutte expérimentés ne semblent pas, dans notre région, donner des résultats intéressants. Des poudrages ou des pulvérisations de D.D.T peuvent être essayés. Il faut suivre localement l'évolution de l'insecte (chrysalidation dans les tiges, sortie de papillons, ponte - plaques d'oeufs blanches très brillantes - ). C'est à ce moment là qu'il conviendrait d'intervenir mais l'échelonnement des pontes rend pratiquement obligatoire la réalisation de traitements réguliers pour assurer une véritable couverture. Le prix de revient d'une telle couverture est actuellement sans rapport avec l'amélioration du rendement, sauf peut être dans le cas de la production de semence.

### ZEUZERE

1962 - 38 Dans les vergers de poiriers et de pommiers, où la Zeuzère provoque des dégâts importants, on pourra contrôler le développement de ce parasite en appliquant, tous les 15 jours, un traitement avec :

- Azinphos (Gusathion émulsion)

ou - Mévinphos (Phosdrine) à raison de 40 g de M.A. par hectolitre.

Bien mouiller les arbres y compris les extrémités.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

P453

PRODUCTEURS DE TABAC du GARD
ATTENTION

La Direction régionale des Tabacs signale l'apparition du Mildiou à ST LEGER (Savoie). Il y a donc danger d'attaque.

"En conséquence et jusqu'à nouvel ordre, les traitements prévus sur plantations (pulvérisation ou poudrage) seront poursuivis sans interruption (ou repris s'ils avaient été intérrompus après buttage).

- Ils doivent être effectués tous les 5 jours et renouvelés après une pluie.

- Les produits à utiliser, à base de Manèbe, sont fournis gratuitement aux planteurs de tabac par la S.E.I.T.A. "

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

## AVERTISSEMENTS

### TORDEUSE ORIENTALE

Les fruits dont la récolte interviendra à partir du 10 août doivent commencer à recevoir les traitements spéciaux. De jeunes chenilles (1 à 2 millimètres) sont actuellement fréquemment trouvées dans les abricots n'ayant pas reçu de protection

### MOUCHE DES FRUITS

Sur les variétés de pêches et poires mûres à partir du 10 août il est recommandé, dans les régions où la mouche des fruits est susceptible de provoquer des dégâts, d'appliquer avant le 25 juillet une des formules conseillées dans la note générale relative à ce parasite.

## INFORMATIONS

### CARPOCAPSE

Des pontes plus nombreuses se produisent ; il est plus que jamais indispensable de traiter les fruits à la cadence imposée par la persistance de l'insecticide.

Les traitements effectués sur poirier pour combattre la Tordeuse, dispensent de traitements spéciaux contre le Carpocapse.

### TAVELURE

Il est inutile d'ajouter un anticryptogamique aux bouillies insecticides, la maladie étant partout stoppée.

Le 17 Juillet 1962

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-Gérant : L. BOUYX